

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET – N° 2022/PJC-001

La Cellule d'Appui Mutualisée Côte d'Ivoire (CAM – RCI) d'Expertise France lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de constituer une base de données des fournisseurs et prestataires.

Peuvent soumissionner les personnes ou entreprises spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

Vous trouverez ci-dessous les domaines d'activités concernés par ledit appel d'offres :

N°du domaine d'activité	Nom du domaine d'activité
1	Fournitures du matériel de reprographie
2	Fournitures du mobilier de bureau et fournitures de bureau
3	Fournitures du matériel et des équipements informatiques
4	Fournitures des services informatiques
5	Fournitures du matériel électrique
6	Fournitures de matériels médicaux et pharmaceutiques, et produits de soins personnels
7	Fournitures d'outillages, d'accessoires, de quincailleries et de matériels spécifiques espaces verts
8	Fournitures et acheminement d'électricité
9	Fournitures de logiciels
10	Fournitures d'équipements de sécurité, de lutte contre l'incendie, de police et de défense
11	Fournitures et entretien de pneumatique
12	Service d'impression, de publication et services connexes
13	Service d'hôtellerie et de restauration
14	Services d'appui et services auxiliaires dans le domaine des transports, services des agences de voyages
15	Services de location de voiture et de chauffeurs prestataires
16	Services de crédit-bail et de location de biens immobiliers propres
17	Services d'entretien et réparation de véhicules automobiles
18	Service de maintenance des climatiseurs
19	Services de maintenance informatique
20	Services de maintenance des onduleurs
21	Service d'organisation de séminaires, d'évènements
22	Service d'intérim, remplacement du personnel et cabinet RH

23	Services d'hygiène et phytosanitaire
24	Services de maintenance des équipements de télécommunication
25	Services de confection des gadgets publicitaires
26	Prestations de service de télécommunication
27	Prestations de service de l'audio-visuel
28	Prestations de services de sécurité
29	Services financiers et d'assurance
30	Prestations de services d'experts techniques dans le domaine des assurances, du contrôle des bâtiments, de l'agro-industrie, de l'automobile
31	Prestations de services de cabinets d'études, de formation
32	Prestations de services d'agences de communication
33	Prestations de services de traduction, d'interprétariat, et de transcription
34	Prestations de services de déménagements
35	Services de prestations diverses
36	Commerce général
37	Opérations de douane, transit et manutention
38	Travaux d'aménagement du terrain
39	Constructions et travaux de construction
40	Maitrise d'œuvre
41	Travaux de menuiserie
42	Travaux de plomberie
43	Travaux de maçonnerie

Les propositions doivent être présentées dans la langue française.

Toutes les propositions doivent être transmises obligatoirement par voie électronique à l'adresse ci-dessous indiquées, au plus tard le **30 Septembre 2022 à 14h GMT**.

achatsci@expertisefrance.fr

Tout en précisant en objet du mail : « **Appel à manifestation d'intérêt – XXX (Préciser le domaine)** ».

Aux offres, devront être jointes les informations ci-après concernant le soumissionnaire :

- **La soumission indiquant clairement le (s) domaine (s) de soumission**
- **Une copie certifiée conforme de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ou équivalent ;**

- **La situation vis-à-vis de l'administration fiscale ;**
- **La situation vis-à-vis de la Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale ;**
- **Les agréments de représentation s'il y a lieu ;**
- **Les certificats de satisfecit s'il y a lieu ;**
- **Une description détaillée de l'entreprise ou le diplôme et le CV pour les personnes physiques ;**
- **Une attestation de domiciliation bancaire, et**
- **Une adresse mail et contacts téléphoniques fiables et permanents**

L'ouverture des plis aura lieu le **14/10/2022 à 09h GMT.**

Les prestataires qui travaillent déjà avec les différents projets au sein d'Expertise France Côte d'Ivoire sont priés de reconstituer leurs dossiers.

En cas d'annulation de l'appel à manifestation d'intérêt, les soumissionnaires ne pourront prétendre à aucune indemnité.

La CAM – RCI se réserve le droit d'apporter toutes modifications ultérieures au présent appel à manifestation d'intérêt ou de ne lui donner aucune suite.